



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal

tenue à la salle municipale,

120, rue des Églises, Kinneear's Mills,

le lundi 14 janvier 2013, à 20 heures

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 14 janvier 2013, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Vincent Blais, James Allan et Patrice Nadeau.

Absent : Monsieur Patrice Nadeau

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2013-001 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2013-002 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux des dernières séances ;
4. Cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec ;
5. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux ;
6. Adoption du projet de règlement numéro 453 décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux ;
7. Salaire pour la directrice générale ;
8. Salaires et tarifs pour l'année 2013 ;
9. Engagement de l'inspecteur en voirie ;
10. Résolution d'adoption du règlement numéro 451 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin de modifier la définition de bâtiment accessoire ;
11. Demande d'aide financière au PIQM-MADA (création du parc intergénérationnel de la rivière Osgood) ;
12. Facturation pour le paiement final 2012 du service incendie ;
13. Adhésion au conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches ;
14. Numérique Technologies (site internet de la municipalité de Kinnear's Mills) ;
15. Souper des bénévoles ;
16. Engagement du directeur du service incendie, assistants et garde-feu pour 2013 ;
17. Correspondance ;
18. Comptes du mois ;
19. Période de questions ;
20. Divers ;
21. Levée de la séance.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

2013-003 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des procès-verbaux, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 et la séance extraordinaire publique concernant le budget du 10 décembre 2012.

2013-004 COTISATION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 395 \$ plus taxes afin de payer les frais de cotisation, pour 2013, de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX

Madame la conseillère Céline Landry dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux. Une dispense de lecture est également déposée.

2013-005 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 453 DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement numéro 453 au moins deux jours juridiques avant la présente ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renonce à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé avant l'adoption du règlement ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement numéro 453 décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux.

2013-006 SALAIRE POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'augmenter le taux horaire de 1 \$ de la directrice générale, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2013.

2013-007 SALAIRES ET TARIFS POUR L'ANNÉE 2013

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'établir comme suit les salaires et tarifs de la municipalité en 2013 :

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

Pour la secrétaire-trésorière adjointe, les inspecteurs et élus, les salaires sont indexés au début de chaque année en fonction du taux d'inflation.

Main-d'œuvre :

Journaliers affectés à des travaux légers : salaire horaire minimum.

Journaliers affectés à des travaux de voirie : 11,44 \$ de l'heure.

Journaliers affectés à des travaux d'entretien ménager : 10,93 \$ de l'heure.

Journaliers affectés à des travaux d'entretien mécanique : 16,14 \$ de l'heure.

Équipement :

Le tarif est déterminé par l'inspecteur municipal et varie selon l'équipement fourni par le journalier.

Kilométrage :

Inspecteur en voirie (travaux de voirie exclusivement) : 0,47 \$ / km.

Autres employés pour déplacements divers, y compris l'inspecteur en voirie :
0,43 \$ / km

2013-008 ENGAGEMENT DE L'INSPECTEUR EN VOIRIE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que M. Marc Prévost soit engagé à titre d'inspecteur en voirie et ce selon la recommandation du comité de sélection.

SALAIRE

Le conseil versera un salaire de 17\$ l'heure.

PÉRIODE DE PROBATION

De plus, il est résolu que le conseil réévaluera M. Prévost en juillet 2013.

**2013-009 RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 451 AMENDANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264 AFIN DE MODIFIER LA
DÉFINITION DE BÂTIMENT ACCESSOIRE**

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Mme Céline Landry, conseillère, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 5 novembre 2012 ;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet s'est tenue le 3 décembre 2012 en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 451 et renoncent à sa lecture ;

il est proposé par M. Vincent Blais et appuyé par Mme Michèle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 451 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 264 afin de modifier la définition de bâtiment accessoire soit adopté.

**2013-010 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PIQM-MADA (CRÉATION DU PARC
INTERGÉNÉRATIONNEL DE LA RIVIÈRE OSGOOD)**

Il est proposé par Mme Michèle Pageau et appuyé par Mme Céline Landry et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande d'aide financière au PIQM-MADA pour le projet : création du parc intergénérationnel de la rivière Osgood. La

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et les coûts d'exploitation continus du projet.

**2013-011 FACTURATION POUR LE PAIEMENT FINAL 2012 DU SERVICE
INCENDIE**

ATTENDU QUE la facturation a été faite selon l'entente intermunicipale incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture pour le paiement final de 2012.

**2013-012 ADHÉSION AU CONSEIL DES AINÉS ET DES RETRAITÉS DE LA MRC
DES APPALACHES**

Sur une proposition de Mme Céline Landry et appuyé par M. Michel Breton, il est résolu que Mme Michelle Pageau soit nommée déléguée officielle lors de l'assemblée générale de la corporation et de payer les frais d'adhésion 2012-2013 au coût de 20,00 \$

**2013-013 NUMÉRIQUE TECHNOLOGIE (SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ
DE KINNEAR'S MILLS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter une banque d'heures de Numérique Technologie pour le support technique du site internet de la municipalité de Kinnear's Mills. Le coût est de 790,50 \$ plus taxes pour 10 heures.

Il est également résolu à l'unanimité des conseillers de payer l'hébergement du site internet incluant les courriels de la municipalité et de la bibliothèque. Le coût est de 311,40 \$ plus taxes.

2013-014 SOUPER DES BÉNÉVOLES

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'un souper soit organisé pour remercier tous les bénévoles qui ont travaillé durant l'année. Ce souper aura lieu le vendredi 22 février 2013 à 18 h à la salle municipale.

**2013-015 ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE, ASSISTANTS
ET GARDE-FEU POUR 2013**

Proposé par M. Vincent Blais et appuyé par M. James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Roger Gosselin soit engagé à titre de directeur du service incendie et garde-feu pour l'année 2013 au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

QUE M. Germain Payeur soit engagé à titre d'assistant du directeur, au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

QUE M. Yvon Payeur soit engagé à titre d'assistant – secteur Saint-Pierre-de-Broughton - au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

QUE MM. Jérôme Fillion, Jean Bolduc et Dominic Boulet soient engagés à titre d'officiers au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

QUE les salaires horaires du directeur du service incendie et ses deux assistants ainsi que des pompiers volontaires, autre que ceux déjà mentionnés, soient selon le salaire² horaire fixé par le conseil municipal

QUE les frais de déplacement occasionnés dans le cadre de leur fonction soient remboursés au taux de 0,43 \$ / Km.

QUE copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de St-Jacques-de-Leeds et de Saint-Pierre-de-Broughton.

² Un document renferme les salaires horaires des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

2013-016

COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	8 241,74
C0002634	Conrad Bolduc (Taxes payées en trop)	3 208,84
C0002635	Postes Canada	214,43
C0002636	Paul Vachon	152,99
C0002637	Richard Bisson	22 217,58
C0002639	Petite caisse	159,39
C0002640	Régie Intermunicipale région Thetford	704,21
C0002641	Mégaburo	184,26
C0002642	Jean-Guy Pageau	46,87
C0002643	Pavage Centre Sud du Québec	11 778,28
C0002644	Entreprise Sanifer	1 604,48
C0002645	Turgeon Maintenance & Fils	124,36
C0002646	Fonds d'information sur le territoire	6,00
C0002647	C. Jacques Électrique inc.	285,08
C0002648	Sur le chemin des Artisans	75,00
C0002649	Publication CCH Ltée	311,85
C0002650	Tourisme Région de Thetford	160,00
C0002651	Excavation Gilles Champagne	666,37
C0002652	Imprimerie Gingras et Fils	275,95
C0002653	Richard Bisson	481,97
C0002654	Diane Demers (Calendrier)	122,50
C0002655	La Guignolée 2012	50,00
C0002656	Commission Scolaire des Appalaches	19,56
C0002657	Germain Daigle Exc. Enr.	654,00
C0002658	Palmers Imports-Export	1 379,70
C0002659	Paul Demers	2 750,00
C0002660	Lucien Trépanier	108,36
C0002666	Coop St-Jacques de Leeds	176,51
C0002667	Fréchette LGL	2 697,93
C0002668	Patrick Boilard Internet	75,00
C0002669	Agence de revenu du Canada DAS	1 066,83
C0002670	Ministère du Revenu DAS	2 270,11
C0002671	Signalisation de l'Estrie inc.	83,03

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

C0002674	9039-4255 Beaucesansfil	671,39
C0002675	Roger Lowry	76,61
C0002676	Jean-Guy Pageau	73,53
C0002677	Municipalité St-Jacques-de-Leeds	44 074,54
C0002678	Jeannine Jacques – Internet haute vitesse	75,00
	Hydro Québec	316,97
	Bell Canada	308,85
	Société financière Grenco (Photocopieur)	256,39
	Total	108 836,46

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

Aucun sujet n'a été traité au point **divers**.

2013-017 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 27.

Signé : Paul Vachon

Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault

Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière